

NORME ET STYLE

Gilles PHILIPPE (Université de Lausanne)

S'il est un mérite que nous croyons pouvoir attribuer au XIX^e siècle finissant, c'est d'avoir définitivement découplé les notions de *style* et de *norme*. La littérature non seulement n'entreprendrait plus de relation privilégiée avec le « bien écrire », mais celui-ci ferait même l'objet d'un soupçon général. Quand on y regarde de près, les choses sont en fait plus complexes : la possibilité d'un « style parfait » désingularisé, c'est-à-dire ayant vocation à être imité, n'a cessé de hanter une modernité qui a fait de la nouveauté et de la singularité ses deux grandes valeurs esthétiques.

Une première piste a été explorée dès la fin du XIX^e siècle : si nous ne sommes pas toujours d'accord pour dire qu'un texte est bien écrit, nous nous rejoignons presque toujours pour trouver « mal écrites » les mêmes œuvres, et cela quelles que soient les options esthétiques que nous défendons. Le jugement évaluatif spontané se retrouve d'ailleurs chez les écrivains qui dénoncent la pertinence même de toute norme-étalon. Quand le début du XX^e siècle s'est retourné vers le XIX^e, il a d'ailleurs prétendu faire apparaître des règles qui s'imposeraient à tous. À contenu identique et à correction égale, certaines formulations seraient en effet meilleures que d'autres, non seulement parce qu'elles feraient plus étroitement allégeance aux règles grammaticales et aux attentes lexicales de la langue, mais encore parce qu'elles suivraient des préceptes rédactionnels qui en assureraient la qualité. Consciemment ou non, les tenants de cette position font remonter de telles règles à la langue elle-même ou à son génie ; il existerait en quelque sorte une acceptabilité stylistique, comme il existe une acceptabilité grammaticale.

L'historiographie de la littérature fait clairement apparaître que le XX^e siècle a directement hérité du XIX^e un ensemble de problématiques qui sont autant d'expressions d'un débat continu sur la relation entre norme et style. On peut en retenir quelques-unes : opposition entre les défenseurs *des* styles et les partisans *du* style ; condamnation ou revendication d'un patronage « classique » ; disqualification ou réévaluation de l'étiquette d'« écrivain sans style », etc. Bien que ces débats s'observent de façon continue et, étonnamment, sans modification notable sur une période que l'on peut faire courir de 1860 à 1960, ils atteignent un sommet entre 1890 et 1910, ou encore entre la parution de la première Correspondance générale de Gustave Flaubert et la création de la *Nouvelle Revue française*.

Bibliographie

Françoise HELGORSKY, « La notion de norme en linguistique », *Le Français moderne*, vol. L, n° 1, 1982, p. 1-14.

Anne HERSCHBERG PIERROT dir., *Balzac et le style*, Sedes, 1998.

Lola KHEYAR STIBLER, « Réflexions autour de “l’hystérie stylistique” dans les années 1880 », *Cahiers naturalistes*, n° 86, 2012, p. 115-128.

Gilles PHILIPPE, « Purisme linguistique et purisme stylistique : la langue littéraire et la norme au XX^e siècle », *Le Français moderne*, vol. LXXVI, n° 1, 2008, p. 14-23.

Gilles PHILIPPE et Julien PIAT, dir., *La Langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*, Fayard, 2009.